

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA
PROTECTION SOCIALE ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité – Dignité – Travail

CABINET

**AGENCE CENTRAFRICAINE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'EMPLOI
(A. C. F. P. E.)**

DIRECTION GENERALE

DIRECTION DES ETUDES, DE LA PANIFICATION
ET DE L'EMPLOI

SERVICE DES STATISTIQUES ET DE LA DOCUMENTATION

**NOTE D'INFORMATIONS
SUR LES TENDANCES DU MARCHE DE L'EMPLOI
(ANNEE 2017)**

**DIRECTION DES ETUDES, DE LA PLANIFICATION ET DE L'EMPLOI
ACFPE, B.P. 1744 Bangui, Avenue de l'Indépendance
Tél. (236) 21 61 01 19 /21 61 02 68 Fax. 21 61 68 00
Site internet : www.acfpe.net**

INTRODUCTION

Cette Note sur les tendances du Marché de l'Emploi de l'année 2017 présente et analyse les données qui ont trait aux :

- activités d'intermédiation de l'Agence Centrafricaine pour la Formation Professionnelle et l'Emploi (ACFPE) effectuées sur le marché de l'emploi suite à l'exploitation des informations recueillies auprès des demandeurs d'emploi lors de leur immatriculation et des entreprises au moment de la domiciliation des offres d'emploi ;
- recrutements effectués par les Organisations Non Gouvernementale (ONG) ;
- recrutements effectués par les entreprises sur la base du traitement des informations contenues dans les contrats de travail visés en 2014.

Le marché de l'emploi s'est déroulé dans un contexte d'amélioration relative de la sécurité dans certaines zones du pays.

Aussi, les informations statistiques présentées dans cette note sont uniquement celles collectées dans les 05 villes suivantes et leurs alentours où l'ACFPE dispose, dans chacune, d'une représentation fonctionnelle. Il s'agit de : Bangui, Berberati, Mbaïki, Bouar et Bossangoa.

Cette publication est subdivisée en trois parties :

- la première présente le profil des nouveaux demandeurs d'emploi
- la deuxième présente les caractéristiques des offres d'emploi
- la troisième est consacrée à l'analyse de certaines informations contenues dans les contrats de travail visés par l'ACFPE.

I – PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI

1.1–Sexe et lieu de résidence des nouveaux demandeurs d'emploi

9543 nouveaux demandeurs d'emploi sont venus se faire immatriculer à l'ACFPE au cours de l'année 2017, contre 8605 en 2016, soit une hausse de 10,9%.

En outre, 7839, soit 82,14% de ces personnes se sont immatriculées à Bangui contre 1704, soit 17,86% dans les 04 villes des provinces que sont : Mbaïki, Berbérati, Bouar et Bossangoa.

70,98% de ces personnes sont de sexe masculin contre 29,02% de sexe féminin (Cf. tableau 1). On note que la proportion des femmes immatriculées à Bangui (31,37%) est importante que celle des femmes des provinces où elles ne représentent que 18,19%.

Tableau1 : Répartition des demandeurs d'emploi par sexe et lieu de résidence

SEXE	BANGUI		PROVINCES		ENSEMBLE	
	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%
Féminin	2459	31,37	310	18,19	2769	29,02
Masculin	5380	68,63	1394	81,81	6774	70,98
TOTAL	7839	100,00	1704	100,00	9543	100,00

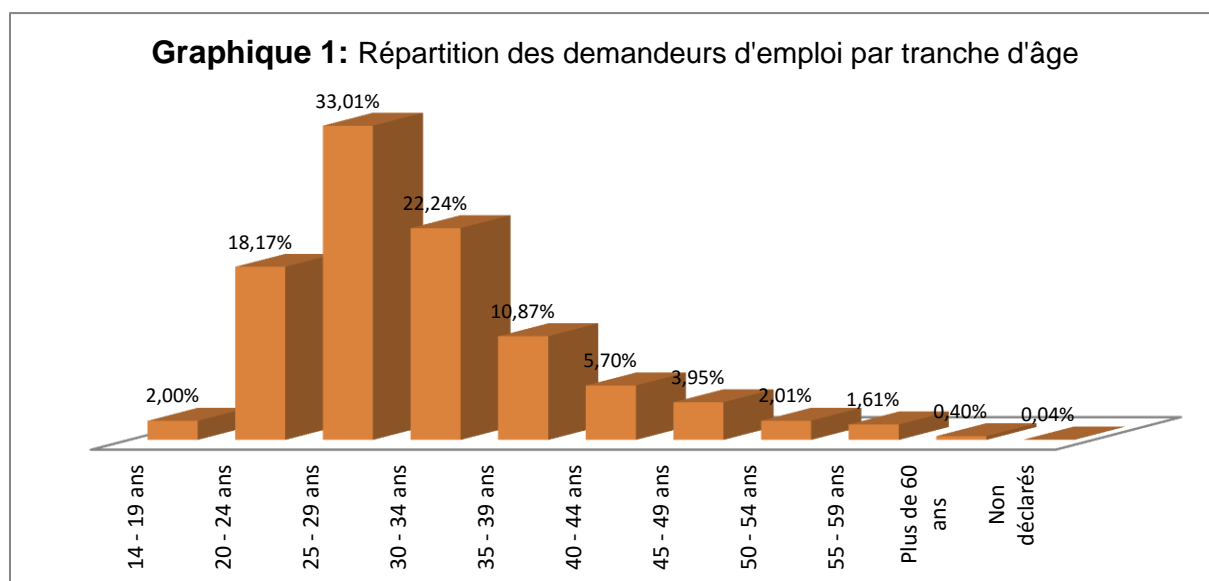
1.2– Age des nouveaux demandeurs d'emploi

L'âge moyen des demandeurs d'emploi est de 30,06 ans (30,28 pour les hommes et 29,59 ans pour les femmes).

De la lecture du graphique 1, on note que les demandeurs d'emploi les plus nombreux (33,01%) sont de la classe d'âge 25-29 ans.

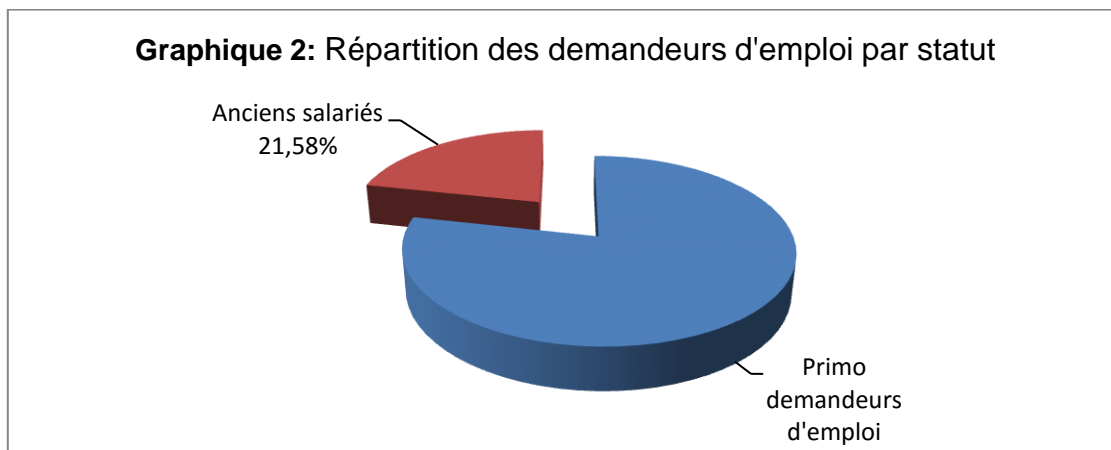
Le nombre des demandeurs d'emploi croit de la tranche 14-19 ans à 25-29 ans, où il atteint son sommet et décroît jusqu'à 60 ans et plus.

Après calcul, on trouve que plus de la moitié des demandeurs d'emploi (53,18%) sont âgés de moins de 30 ans et 75,42% moins de 35 ans. Ce qui témoigne de la constante jeunesse de cette catégorie de la population.



1.3 - Statut des demandeurs d'emploi

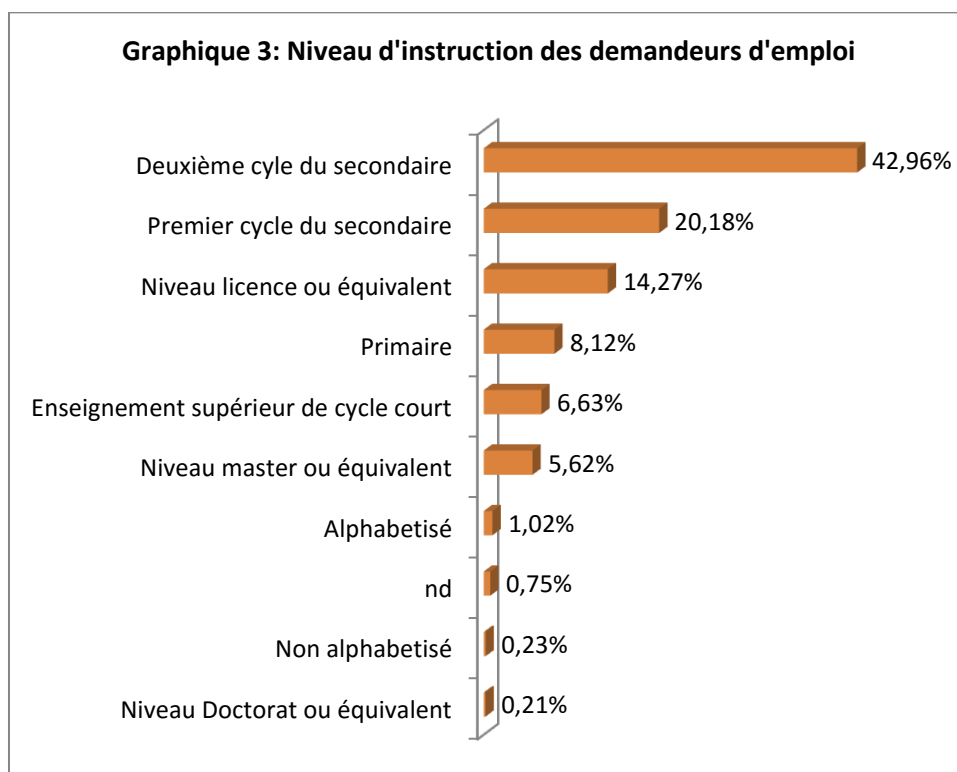
La grande majorité (78,42 %) de ces personnes en quête d'emploi sont des primo-demandeurs d'emploi, c'est-à-dire qu'ils n'ont jamais travaillé. Les anciens salariés ne représentent que 21,58%. Cette situation rend difficile l'insertion professionnelle de jeunes qui sortent fraîchement du système scolaire, car la plupart des employeurs exigent un minimum d'expérience professionnelle pour les différents postes d'emploi qu'ils offrent.



1.4 – Niveau d'instruction

Les demandeurs d'emploi les plus nombreux (42,96%) sont ceux qui ont arrêté leurs études au niveau du deuxième cycle du secondaire. Ils sont suivis de ceux du premier cycle du secondaire (20,18%), de la licence (14,27%), du primaire (8,12%).

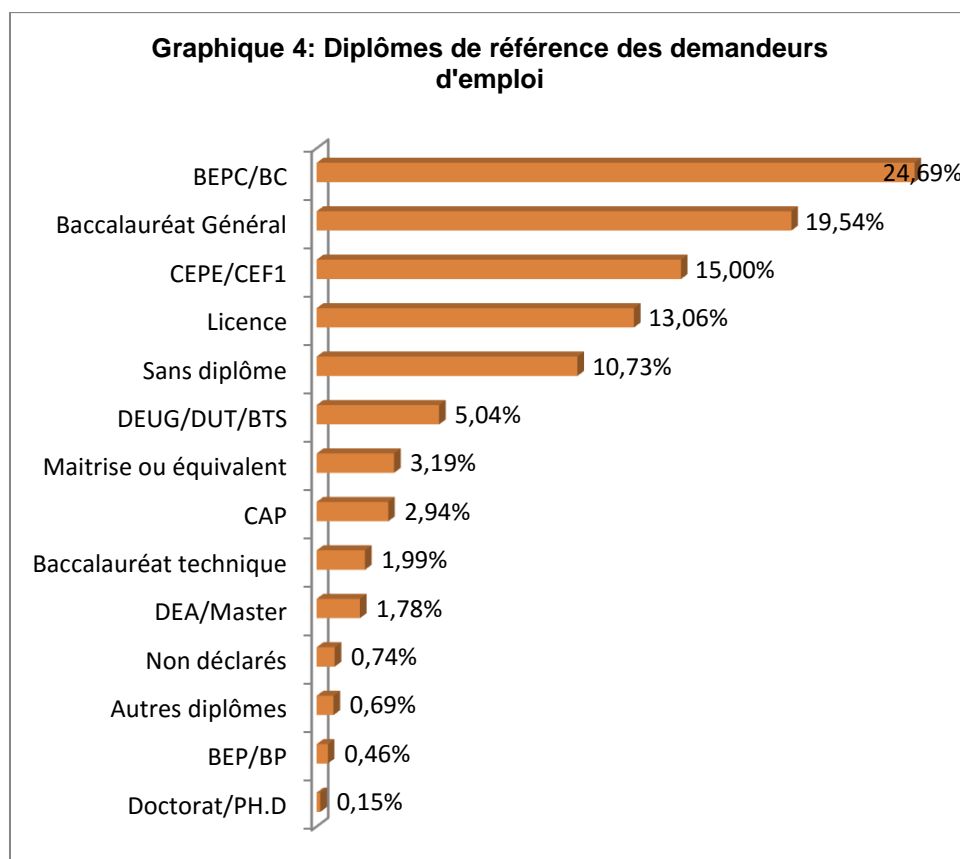
Après calcul, on trouve que 26,73% des chercheurs d'emploi ont fait des études supérieures.



1.5 – Diplômes les plus élevés des demandeurs d'emploi

A la lecture du Graphique ci-dessous et quand on fait la somme, on trouve que la majorité des demandeurs d'emploi (soit 69,96%) sont titulaires d'un diplôme d'enseignement général (CEPE/CF1, BEPC/BC et baccalauréat général) ou n'ont aucun diplôme. Ceci témoigne de l'insuffisante employabilité de ces personnes qui peut s'expliquer par le très faible nombre d'établissements de formation technique et professionnelle dans notre pays.

En outre, ceux qui n'ont présenté aucun diplôme représentent 10,73% de l'ensemble. Ils sont proportionnellement plus nombreux dans les villes de provinces (22,54% des demandeurs d'emploi des provinces). Ceci s'explique par le taux de déperdition scolaire au niveau du fondamental (primaire) plus élevé dans l'arrière-pays.



1.6 - Professions

19,78% des demandeurs d'emploi postulent à des emplois de type administratifs ; 19,13% à des emplois ne nécessitant pas de qualification professionnelle (professions élémentaires). Les « professions intellectuelles et scientifiques » (16,51%), les « Personnel des services aux particuliers, commerçants et vendeurs » (16,32%), les « Professions intermédiaires » (11,99%) occupent respectivement les 3^e, 4^e et 5^e positions.

Tableau 2 : Demandeurs d'emploi selon le groupe professionnel

GROUPE PROFESSIONNEL	BANGUI		PROVINCES		ENSEMBLE	
	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%
Directeurs, cadres de direction et gérants	142	1,81	64	3,76	206	2,16
Professions intellectuelles et scientifiques	1520	19,39	56	3,29	1576	16,51
Professions intermédiaires	864	11,02	280	16,43	1144	11,99
Employés de type administratif	1663	21,21	225	13,20	1888	19,78
Personnel des services aux particuliers, commerçants et vendeurs	1188	15,15	369	21,65	1557	16,32
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	8	0,10	122	7,16	130	1,36
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	586	7,48	98	5,75	684	7,17
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	451	5,75	76	4,46	527	5,52
Professions élémentaires	1412	18,01	414	24,30	1826	19,13
Non déclarés	5	0,06	-	-	5	0,05
TOTAL	7839	100,00	1704	100,00	9543	100,00

ACFPE, 2017

II - OFFRES D'EMPLOI

1654 offres d'emploi ont été enregistrées en 2017 à la Direction Générale et dans les Agences Régionales de l'ACFPE, contre 1921 en 2016, soit une baisse de 13,9 %.

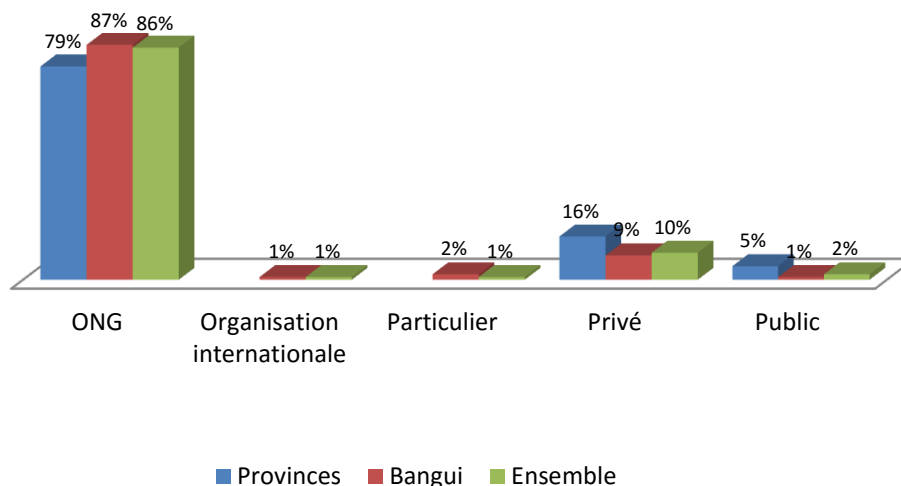
Toutes ces offres d'emploi ont été satisfaites.

2.1 - Répartition des personnes embauchées par statut de l'employeur et lieu recrutement

1511, soit 91,35%, de ces personnes sont recrutées au niveau de Bangui et 143, soit 8,65%, dans les 04 villes de provinces (Bouar, Bossangoa, Berbérati et Mbaïki). Le poids très faible des recrutements dans les provinces s'explique par leurs petites tailles et la faiblesse de leurs activités économiques.

L'analyse du Graphique 5 permet de constater que les ONG sont de loin les structures qui ont le plus contribué à la création d'emplois que ce soit à Bangui (87%) ou dans les villes de provinces (79%). Ces ONG qui sont essentiellement internationales recrutent massivement pour faire face à la crise humanitaire qui sévit dans le pays depuis 2013. Le secteur privé ne concourt qu'à hauteur de 10% pour l'ensemble. Entre autres raisons qui expliquent la faible contribution du secteur privé, la situation sécuritaire instable dans le pays.

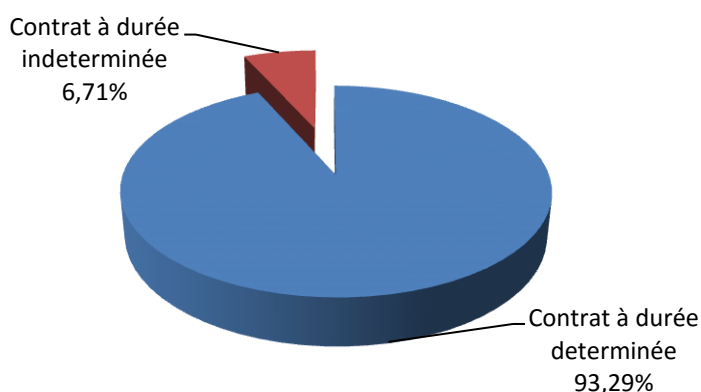
Graphique 5: Offres d'emploi selon le statut de l'employeur (ACFPE, 2017)



2.2 - Durée de l'embauche

Que ce soit à Bangui ou dans les provinces, la grande majorité des demandeurs d'emploi, soit 93,29%, ont été recrutés pour une durée déterminée et seulement 6,71% ont bénéficié d'un contrat à durée indéterminée. Cela témoigne du caractère précaire de ces emplois. Ce constat s'explique par le fait que la grande majorité de ces offres d'emploi proviennent des ONG qui n'embauchent généralement leurs salariés que pour une durée déterminée, en tenant compte des projets et de cycles de financement qui sont limités dans le temps.

Graphique 6: Offres selon la durée (ACFPE, 2017)



2.3 – professions des personnes recrutées

L'analyse du tableau n°3 ci-dessous permet de noter que la proportion la plus élevée des demandeurs d'emploi placés (37,55%) sont classés dans le groupe « professions intermédiaires ». Les Groupes « Professions intellectuelles et scientifiques », « Employés de types administratifs », « personnel des services aux particuliers, commerçants et vendeurs » etc. suivent avec respectivement 24,00% et 10,34%, 8,65% de l'ensemble.

Tableau 3 : Répartition des personnes recrutées selon leur groupe professionnel

GROUPE PROFESSIONNEL	PROVINCES		BANGUI		ENSEMBLE	
	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%
Directeurs, cadres de direction et gérants	7	4,90	63	4,17	70	4,23
Professions intellectuelles et scientifiques	13	9,09	384	25,41	397	24,00
Professions intermédiaires	60	41,96	561	37,13	621	37,55
Employés de type administratif	13	9,09	158	10,46	171	10,34
Personnel des services aux particuliers, commerçants et vendeurs	23	16,08	120	7,94	143	8,65
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	6	4,20	46	3,04	52	3,14
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	5	3,50	77	5,10	82	4,96
Professions élémentaires	16	11,19	102	6,75	118	7,13
TOTAL	143	100,00	1511	100,00	1654	100,00

ACFPE, 2017

2.4 - Branche d'activité de l'employeur

La grande majorité des offres d'emploi satisfaites (81,98%) proviennent des structures qui œuvrent dans la branche « Activités pour la santé humaine et l'action sociale » où évoluent quasiment toutes les ONG qui sus-évoquées. Les branches « Hébergement et restauration » et « Construction » occupent respectivement les 2e et 3e positions. Le résidu des placements se répartissent entre les autres branches.

Tableau 4 : Répartition des placements réalisés selon la branche d'activités de l'employeur

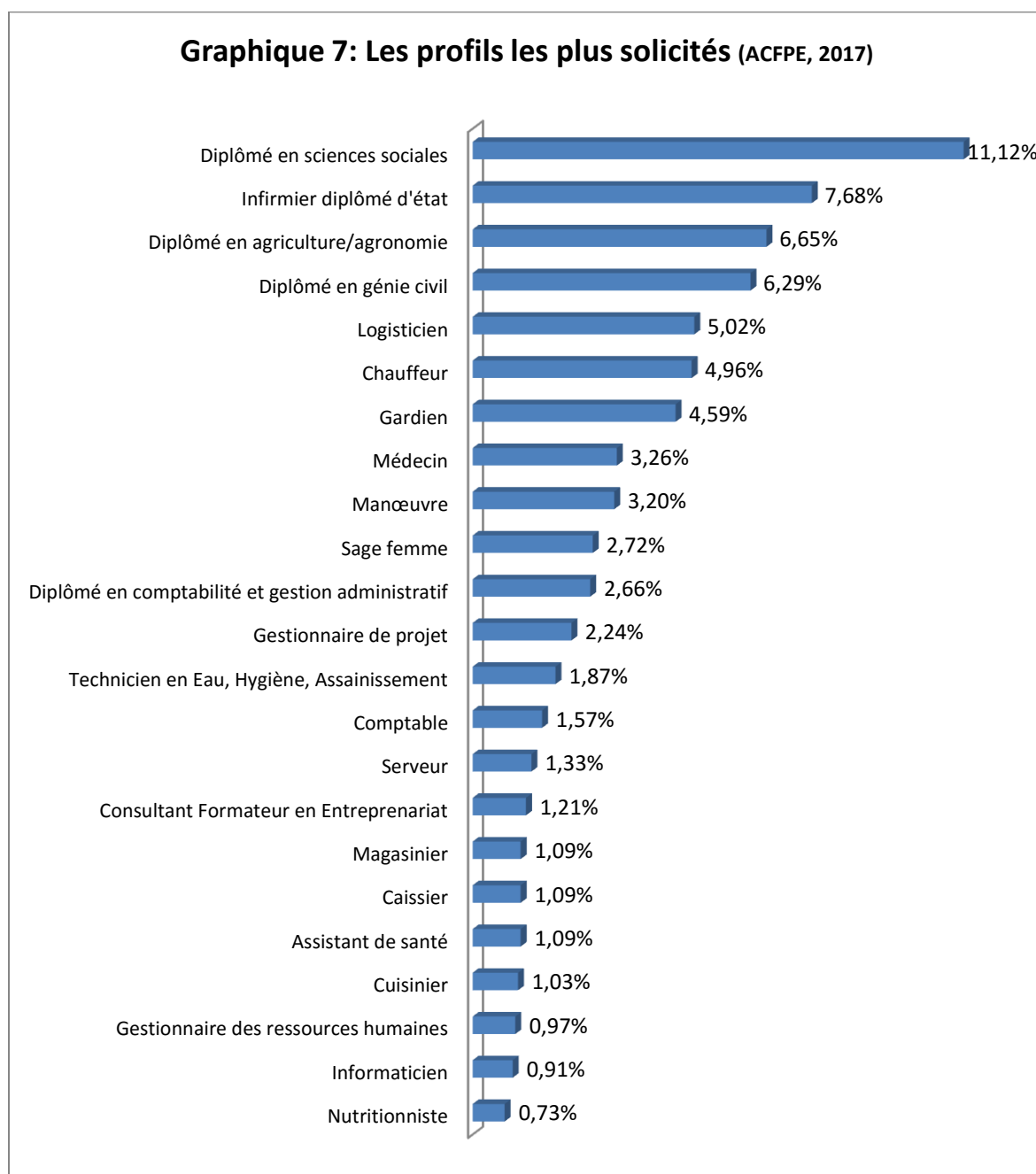
BRANCHE D'ACTIVITES DE L'EMPLOYEUR	PROVINCES		BANGUI		ENSEMBLE	
	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%
Agriculture, sylviculture, pêche	-	-	18	1,19	18	1,09
Activités de fabrication	-	-	10	0,66	10	0,60
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	-	-	2	0,13	2	0,12
Construction	-	-	37	2,45	37	2,24
Commerce	-	-	23	1,52	23	1,39
Transports et entreposage	-	-	10	0,66	10	0,60
Hébergement et restauration	22	15,38	37	2,45	59	3,57
Information et communication	1	0,70	18	1,19	19	1,15
Activités financières et d'assurance	-	-	1	0,07	1	0,06
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	-	-	2	0,13	2	0,12
Activités de service de soutien et de bureau	6	4,20	24	1,59	30	1,81
Activités d'administration publique	-	-	10	0,66	10	0,60
Enseignement	-	-	1	0,07	1	0,06
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	114	79,72	1242	82,20	1356	81,98
Activités artistiques, sportives et récréatives	-	-	17	1,13	17	1,03
Autres activités de services n.c.a	-	-	33	2,18	33	2,00
Activités spéciales des ménages	-	-	20	1,32	20	1,21
Activités des organisations extraterritoriales	-	-	6	0,40	6	0,36
TOTAL	143	100,00	1511	100,00	1654	100,00

ACFPE, 2017

2.5 - Les profils les plus recherchés par les employeurs

Comme constaté plus haut, 86% des personnes recrutées l'ont été dans les ONG qui interviennent dans le cadre des programmes d'assistance aux populations frappées par la crise humanitaire qui sévit dans notre pays. Ces assistances concernent principalement les services sociaux dans les domaines de la santé, la protection sociale, la construction et réhabilitation des infrastructures sociales de base, la relance de la production agricole ...

Ainsi, les profils les plus sollicités sont les diplômés en sciences sociales (11,12%), infirmiers diplômés d'état (7,68%), diplômés en agriculture/agronomie (6,65%), diplômés en génie-civil (6,29%), logisticiens (5,02%), chauffeurs (4,96%), gardiens (4,59%), médecins (3,26%), manœuvres (3,20%), sages-femmes (2,72%) ...



III - ANALYSE DES INFORMATIONS CONTENUES DANS LES CONTRATS DE TRAVAIL

3.1 - Sexe et région d'origine des salariés

- Sexe des salariés

1386 contrats de travail, signés entre les salariés et leurs employeurs, ont été visés à l'ACFPE, en 2017. Ces salariés ont été recrutés, au cours de la même année, dans les entreprises publiques et privées ainsi que les ONG. On notera également que 14,79% de l'ensemble de ces travailleurs sont des femmes et 85,21% des hommes.

Tableau 5 : Salariés selon le sexe

SEXE	NATIONAUX		EXPATRIES		ENSEMBLE	
	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%
Féminin	203	14,98	2	6,45	205	14,79
Masculin	1152	85,02	29	93,55	1181	85,21
TOTAL	1355	100,00	31	100,00	1386	100,00

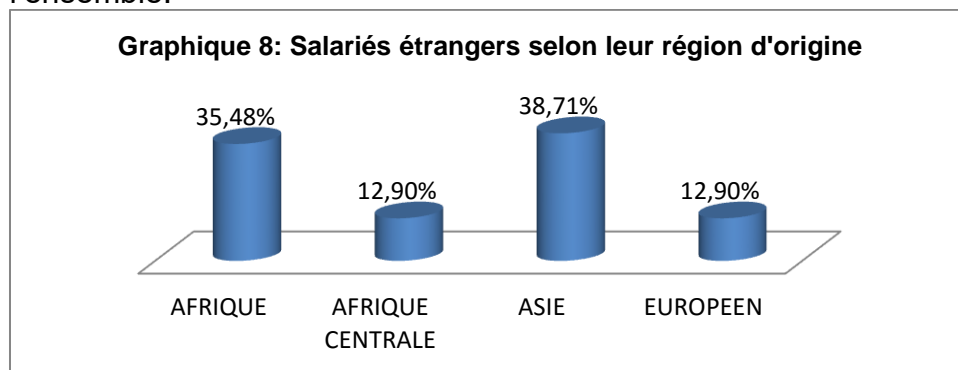
Source : ACFPE

- Origine des salariés

1355 de ces contrats sont en faveur des nationaux (Centrafricains) et 31 des expatriés.

Région d'origine des salariés étrangers

A la lecture du graphique suivant, on note que 38,71% de ces salariés étrangers sont ressortissants des pays asiatiques (Liban, Chine et Inde). Ils sont les plus nombreux. 35,48% sont originaire de l'Afrique (hors Zone CEMAC : Maroc, Togo, Tunisie, Kenya, Rwanda, Afrique du Sud, Burundi). Ceux de la zone CEMAC (Afrique Centrale : Cameroun, Tchad), comme ceux de l'Europe (Portugal, France, Belgique, Suisse et Grande Bretagne), sont les moins nombreux. Ils représentent, chacun, 12,90% de l'ensemble.



3.2 – Qualité et durée des emplois

- Qualité des emplois :

75,72% des salariés nationaux occupent des postes subalternes (agents d'exécution), 16,61 % sont des agents de maîtrise et seulement 7,68% de cadres.

Par contre, tous les salariés étrangers sont des cadres. Ils occupent des hautes fonctions au sein des entreprises où ils travaillent.

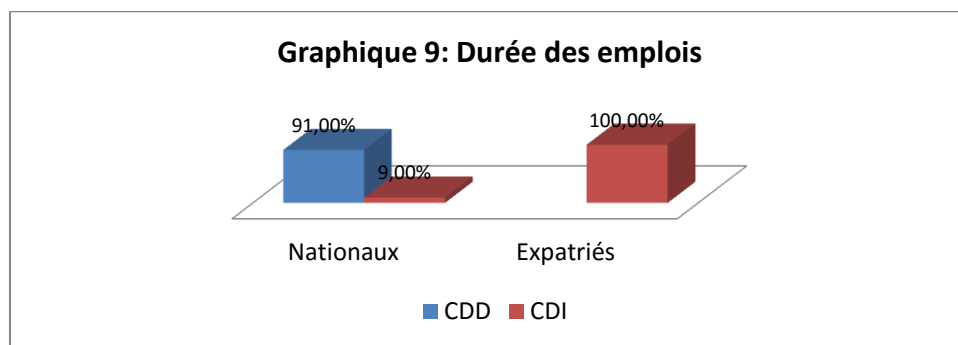
Salariés par catégorie professionnelle

CATEGORIE PROFESSIONNELLE	NATIONAUX		EXPATRIES	
	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%
Agents de maîtrise	225	16,61	-	-
Cadres	104	7,68	31	100,00
Agents d'exécution	1026	75,72	-	-
TOTAL	1355	100,00	31	100,00

Source : ACFPE

- Durée des emplois

Selon le graphique 9 ci-dessous, 91% des nationaux ont signé des contrats à durée déterminée. Cela s'explique par le fait que les structures ayant le plus signé des contrats de travail avec leurs salariés sont des ONG et une entreprise de gardiennage qui généralement ne recrutent que pour des durées limitées. Par contre, tous les salariés étrangers ont contracté des contrats à durée indéterminée avec terme fixe de séjour de 24 mois en Centrafrique.



3.3 – Statut des employeurs

52,10% des salariés nationaux exercent dans les entreprises du secteur privé, ils sont les plus nombreux. La majorité sont des agents de sécurité recrutés dans une entreprise de gardiennage de la place. Les nationaux des ONG arrivent en 2^e position avec 41,25%. Ceux du secteur public ne représentent que 5,09%.

Les salariés expatriés ne se retrouvent que dans le secteur privé.

En outre, Il faut noter que les ONG ne font pas viser les contrats de travail de leurs salariés étrangers recrutés à l'extérieur du pays par les services nationaux compétents.

Tableau 7 : Salariés selon le statut de l'employeur

STATUT DE L'EMPLOYEUR	NATIONAUX		EXPATRIES	
	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%
Confession religieuse	9	0,66	-	-
Organisation internationale	3	0,22	-	-
ONG	559	41,25	-	-
Particulier	9	0,66	-	-
Privé	706	52,10	31	100,00
Public	69	5,09	-	-
TOTAL	1355	100,00	31	100,00

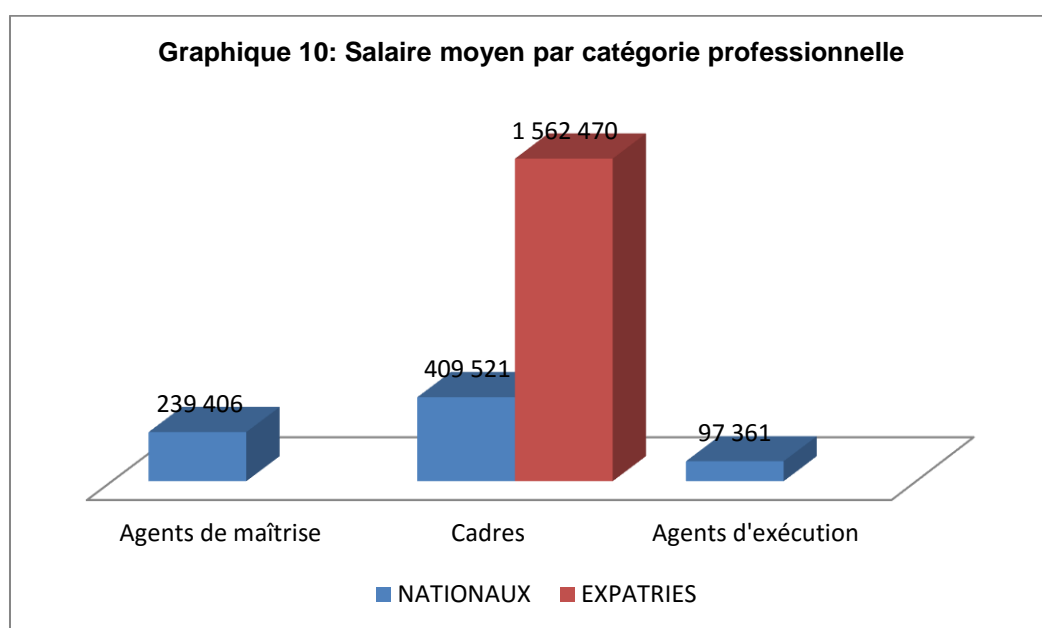
Source : ACFPE

3.4 - Niveaux des salaires

A l'examen du Graphique 10 (ci-dessous), on note un écart considérable entre le salaire moyen des expatriés et celui de leurs collègues centrafricains : le salaire moyen d'un cadre expatrié est de 1 562 470 FCFA, celui du centrafricain n'est que de 409 521 FCFA.

Aussi, en plus de leurs salaires versés en espèces, les étrangers bénéficient de certains avantages pris en charge par l'employeur tels que : logement, éclairage, gros mobiliers, eau ...

Le salaire moyen des agents de maîtrise centrafricain est de 239 406 FCFA et celui des agents d'exécution est de 97 361 FCA.



3.5 - Branche d'activités des employeurs

En regroupant les entreprises par branche d'activité, on note que la branche « Activités de service de soutien et de bureau » est celle qui a le plus recruté et fait viser les contrats de travail de ses salariés à l'ACFPE (40,89% des contrats de travail des nationaux). Ceci en grande partie grâce à une entreprise de gardiennage. Les « Activités pour la santé humaine et l'action sociale » où œuvrent les ONG humanitaire suivent avec 38,08%, les entreprises de la branche construction occupe le 3^e rang (5,54%) ...

Les étrangers se retrouvent plus dans les branches Construction (22,58%), commerce (19,35%), Hébergement et restauration (19,35%), activités extractives (12,90%), activités de fabrication (9,60%) ...

Tableau 8 : Salariés par Branche d'activités

BRANCHE D'ACTIVITES	NATIONAUX		EXPATRIES	
	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%
Agriculture, sylviculture, pêche	16	1,18	-	-
Activités extractives	6	0,44	4	12,90
Activités de fabrication	20	1,48	3	9,68
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	2	0,15	-	-
Construction	75	5,54	7	22,58
Commerce	33	2,44	6	19,35
Transports et entreposage	8	0,59	1	3,23
Hébergement et restauration	4	0,30	6	19,35
Information et communication	4	0,30	2	6,45
Activités financières et d'assurance	14	1,03	1	3,23
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	32	2,36	-	-
Activités de service de soutien et de bureau	554	40,89	1	3,23
Activités d'administration publique	3	0,22	-	-
Enseignement	25	1,85	-	-
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	516	38,08	-	-
Activités artistiques, sportives et récréatives	17	1,25	-	-
Autres activités de services n.c.a	17	1,25	-	-
Activités spéciales des ménages	9	0,66	-	-
TOTAL	1355	100,00	31	100,00

Source : ACFPE

Résumé

Au cours de l'année 2017, on a noté une hausse de 10,9% du nombre des nouveaux demandeurs d'emploi inscrits à l'ACFPE, nombre qui passe de 8605 en 2016 à 9543 en 2017.

1654 offres d'emploi ont quant à elles été enregistrées en 2017 à l'ACFPE contre 1921 en 2016, soit une baisse de 13,9 %.

93,29% de ces recrutements sont à durée déterminée. Cela dénote une fois de plus, du niveau de précarité des emplois offerts dans ce contexte de crise.

les profils les plus sollicités sont les diplômés en sciences sociales (11,12%), infirmiers diplômés d'état (7,68%), diplômés en agriculture/agronomie (6,65%), diplômés en génie-civil (6,29%), logisticiens (5,02%), chauffeurs (4,96%), gardien (4,59%), médecin (3,26%), manoeuvre (3,20%), sage-femme (2,72%)...

86% des recrutements ont été effectués par les ONG internationales afin de répondre aux demandes d'assistance humanitaire, conséquence de la crise qui sévit depuis 2013 dans notre pays.

En outre, l'exploitation des contrats de travail visés à l'ACFPE a permis de déceler le recrutement de 1355 nationaux et 31 étrangers en 2017.

91% des contrats des nationaux sont à durée déterminée, confirmant le caractère précaire de ces emplois.